

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE du 16 janvier 2019

Présents : Messieurs D. Corrège, D. Arrouy, C. Couton, T. Arrouy, C. Dinnat, Mesdames, A. Sentenac, C. Rostaing, S. Boulet

Excusés: Mesdames S. Dussenty, F. Boutonnet (procuration)

Absent : F. Bracali

Ordre du jour

1. Approbation CR précédent (09 Janvier 2019)
2. Délibération renégociation des prêts
3. Information travaux carrefour du pont
4. Questions diverses

Début de séance à 18h30

Secrétaire de séance : M. Dominique ARROUY

1°/ Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 09 Janvier 2019

Vote : accepté à l'unanimité des membres présents.

2°/ Délibération renégociation des prêts

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation du Conseil Municipal de mettre en place le financement de cet investissement auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Toulouse 31 selon les modalités suivantes :

Mise en place d'un prêt long terme :

- | | |
|----------------------------|--|
| ➤ Montant | : 190 298 € |
| ➤ Durée | : 23 ans |
| ➤ Périodicité | : Trimestrielle |
| ➤ Taux fixe | : 2.10 % |
| ➤ Amortissement du capital | : progressif |
| ➤ Frais de dossier | : 1000 € |
| ➤ Parts sociales | : néant |
| ➤ Condition | : Prêt sans mouvement de fond venant en compactage des 2 prêts actuels T03RZ4012PR et T1QGP7014PR. |

Où l'exposé de son maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- approuve le projet,
- autorise Monsieur le Maire à mettre en place le financement de ce projet auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Toulouse 31,
- l'autorise à signer tous les documents y afférent,
- s'engage à créer les ressources nécessaires au remboursement de ces financements.

3°/ Information travaux carrefour du pont

Monsieur le Maire informe les membres présents que nous avons reçu un devis de l'entreprise Naudin début janvier concernant les travaux du carrefour du pont. Le devis dont le montant s'élève 13 287€ HT est jugé trop élevé tenant compte que le simple fait de remplir les îlots de galets coûte à lui seul 7 428 €.

Monsieur le Maire propose de rencontrer à nouveau l'entreprise Naudin pour envisager d'autres solutions pour le remplissage de la partie franchissable et espère ainsi obtenir de meilleures conditions financières.

Monsieur le Maire précise que nous devons prendre une décision sur ce sujet avant le mois d'Avril car nous avons déjà reçu une subvention pour les travaux carrefour du pont et carrefour La Croix dont le montant s'élève à 6 000 €.

Affaire à suivre.

4°/ Questions diverses

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le projet d'assainissement avance bien en coordination avec le syndicat mixte RESEAU31.

Nous avons reçu de la part de RESEAU31 un plan global du centre village sur lequel nous devons positionner les points de raccordements existants pour chacune des maisons concernées. Ce travail devra être fait rapidement (dans les 15 jours qui suivent pour ne pas entraver le cours du projet).

Affaire à suivre.

Fin de séance à 19h30

**Le secrétaire de séance,
Dominique ARROUY**